



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 12 septembre 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le douze du mois de septembre à 20h30, se sont réunis dans le lieu ordinaire de leurs séances les membres du Conseil municipal de la Commune de *Beaumont (Haute Savoie)*, sous la présidence de *Monsieur Marc GENOUD*, Maire de Beaumont dûment convoqués le 6 septembre 2024.

Présent(s) : Le Maire, M. Genoud,

MM les Adjoints : C. Seifert, R. Personnaz, T. Eudes, S. Mercet, N.Laks

MM les Conseillers : Nath. Laks, J. Personnaz, P. Meylan, M. Bourguignon,
, S.Pérou,

Formant la majorité des membres en exercice.

Pouvoirs : S. Baud donné à M. Genoud, G. Vilmint donné à T. Eudes, S.

Casabianca donné à R. Personnaz

Absent(s) excusé(s) : S. Tugler-Rossi, A. Blanc, C.Arhuero, R.Cusin

Le secrétariat a été assuré par : Nathalie Laks

Nombre de membres

En exercice :	18
Présents :	11
Votants	14
Dont pouvoirs	03

N° 2024-64



DECISIONS DU MAIRE

Compte rendu des décisions prises en vertu de la délibération n° 2024-15 du Conseil municipal du 28 Mars 2024

Par délibération n°2024-15 en date du 28 Mars 2024, en application de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil municipal a donné au Maire, pour la durée de son mandat, délégation pour l'exécution de certaines missions.

Cette délégation intervenant sous le contrôle du Conseil municipal, il appartient au Maire de rendre compte des décisions prises :

- Décision DIA 2024-12 du 24 juin 2024 : renonciation au droit de préemption pour les parcelles cadastrées B1598, B2287 sises 95 Route de Viry, à Beaumont 74160.
- Décision DIA 2024-13 du 24 juin 2024 : renonciation au droit de préemption pour les parcelles cadastrées B1660, B1667, B1671 sises, Zone Juge Guérin, à Beaumont 74160.
- Décision DIA 2024-14 du 23 juillet 2024 : renonciation au droit de préemption pour la parcelle cadastrée B2557 sise, 38, Route de la Marguerite, à Beaumont 74160.
- Décision DIA 2024-15 du 23 juillet 2024 : renonciation au droit de préemption pour les parcelles cadastrées B701, B2273 sises, 183, Route du Petit Châble, à Beaumont 74160
- Décision DIA 2024-16 du 23 juillet 2024 : renonciation au droit de préemption pour les parcelles cadastrées B2607, B2381 sises 210, Grand Rue, à Beaumont 74160.

N° 2024-64



- Décision DIA 2024-17 du 23 juillet 2024 : renonciation au droit de préemption pour les parcelles B1728, B1686, B1692 sises 320, Allée des colchiques, à Beaumont 74160.

Le Conseil municipal de :

- **Prend acte** de ces décisions.

La secrétaire de séance,

Nathalie LAKS



Le maire,

Marc GENOUD



Certifié exécutoire,
A Beaumont, le
Le maire,

